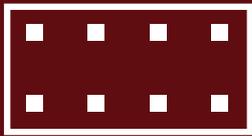


ANJOU



Collégiale
Saint-Martin

Anjou
CONSEIL GÉNÉRAL
DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

DOSSIER PRESSE

Visite de chantier
Mardi 17 janvier 2006

Conseil général de Maine-et-Loire



CONTACTS PRESSE

Laetitia Munoz
03 59 57 08 02
l.munoz@eurorscgcie.com

Philippe Nédélec
02 41 81 43 47
p.nedelec@cg49.fr



Communiqué de presse	3
3 questions à Christophe Béchu Président du Conseil général de Maine-et-Loire	4
Interview de Gabor Mester de Parajd, Architecte en Chef des Monuments Historiques	5
La collégiale Saint-Martin : du V ^e au XXI ^e siècles, un monument à l'histoire et à l'architecture exceptionnelles	10
Vingt ans de travaux pour ressusciter vingt siècles d'histoire.	10
Une mutation au fil des siècles.	11
La collégiale Saint-Martin : lieu de culte, entrepôt de livres et écurie !	13
Un projet porté par le Conseil général depuis vingt ans.	14
Un projet culturel sans précédent	15
L'engagement du Conseil général de Maine-et-Loire.	15
Un projet porté également par l'État.	16
Un projet à vocation multiple.	18
La collégiale Saint-Martin sur une voie nouvelle.	19
Les temps forts du chantier	20
Restauration et restitution de la nef.	20
Les vitraux, une alliance d'élégance et de sobriété.	21
La statuaire religieuse, exceptionnelle par sa richesse.	21
Une restauration sur plusieurs étapes.	23
La pose du dallage.	24
Un travail d'orfèvre mené par des entreprises régionales	25



Réhabilitation de la collégiale Saint-Martin - Angers

À quelques mois de l'inauguration, présentation du nouveau visage de la collégiale Saint-Martin en compagnie du Président du Conseil général et de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques.

L'achèvement de la réhabilitation de la collégiale Saint-Martin, entreprise par le Conseil général de Maine-et-Loire et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Pays de la Loire, n'est désormais plus qu'une question de mois. Après vingt années de travaux, la perspective qui se dégage de la nef au chœur restitue l'édifice tel qu'il devait être à la Révolution et propose une vision inédite : vingt siècles d'histoire angevine ressuscités !

De la restitution de la nef du X^e – XI^e siècles à la pose du dallage en terre cuite en passant par la réalisation des vitraux et la restauration de la statuaire religieuse, la collégiale Saint-Martin révèle chaque jour un peu plus de sa splendeur. Après plusieurs mois consacrés au gros œuvre pendant lesquels la collégiale a été investie par les maçons, charpentiers et couvreurs, les artisans vont laisser place aux spécialistes de la scénographie, qui vont faire de ce monument à l'architecture exceptionnelle un lieu de vie. Cette transition est l'occasion de s'arrêter un moment pour contempler l'immense travail de précision et de rigueur accompli par tous ces artisans.

Deux maîtres d'ouvrage portent le projet : le Conseil général de Maine-et-Loire pour la restauration, l'aménagement et l'équipement du monument historique, mais également l'Etat, représenté par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Pays de la Loire (DRAC), maître d'ouvrage de l'opération de restauration du chœur, du transept et de la sacristie ainsi que de la restitution de la nef.

L'investissement réalisé s'élève à près de 7 millions d'euros pour le Conseil général et 1,75 million d'euros pour la DRAC.

A Angers, la collégiale Saint-Martin - joyau patrimonial considéré comme l'un des monuments carolingiens les mieux conservés de France - accueillera dès le 24 juin 2006 un équipement culturel complet avec collections permanentes, expositions temporaires, circuits de visite, concerts vocaux...



3 questions à Christophe Béchu Président du Conseil général de Maine-et-Loire



Pourquoi avoir choisi de reconstruire cet édifice ?

Dans ce lieu, vingt siècles d'histoire angevine ont rendez-vous avec l'architecture religieuse française. Après vingt ans de travaux, ce chantier magnifiquement réussi redonne vie à la collégiale Saint-Martin, église présente depuis toujours dans ce quartier, dont la reconstruction de la nef permet à chacun aujourd'hui de découvrir un décor invisible depuis la Révolution. Cette reconstruction, c'était également pour le Conseil général une manière de redonner un éclairage nouveau sur la glorieuse histoire de la Famille d'Anjou, dont l'art architectural a essaimé dans l'Europe entière.

C'est une vitrine de la richesse du patrimoine local et du rayonnement de l'Anjou ?

Nous avons une responsabilité particulière dans le domaine de la conservation des monuments historiques puisque 40% du patrimoine inscrit ou classé dans les Pays de la Loire se trouve en Maine-et-Loire. A côté des grands châteaux habités qui sont notre vraie originalité au cœur du Val de Loire, les édifices religieux représentent une part non négligeable de nos richesses : l'abbaye royale de Fontevraud est l'une des plus grandes et des plus prestigieuses d'Europe, la collégiale Saint-Martin proposera l'un des plus beaux exemples de l'époque carolingienne. Comment rester insensible à la lumière du chœur qui invite au recueillement dès que le soleil paraît ?

Avez-vous des ambitions pour la collégiale Saint-Martin ?

La collégiale devrait trouver sa place parmi les monuments les plus visités du centre d'Angers grâce à un cheminement piétonnier qui reliera le château, la cité, la cathédrale, le musée, la maison d'Adam, l'abbaye Saint-Aubin pour conduire les pas des touristes vers la collégiale. Pour que les Angevins aient aussi l'envie de revenir régulièrement à Saint-Martin et s'approprient cette propriété départementale, une programmation avec des expositions temporaires, des spectacles et des conférences feront de cet édifice un lieu de culture, ouvert à tous mais dans le respect de son esthétique, de son histoire et de son esprit.



Interview de Gabor Mester de Parajd Architecte en Chef des Monuments Historiques

En tant qu'Architecte en Chef des Monuments Historiques, quel regard portez-vous sur la collégiale d'Angers ?

La Collégiale Saint Martin présente un intérêt majeur : elle est probablement la plus ancienne église d'Angers, un monument important qui marque le cœur de la ville, à quelques mètres de la Préfecture et de l'Hôtel du Département, à deux pas de la Cathédrale et de l'Hôtel de Ville. Là «sommeillait» un monument exceptionnel datant du VII^e siècle, et qui a connu depuis l'époque mérovingienne, une succession de reconstructions, d'agrandissements et d'embellissements.

Or, paradoxalement, très peu d'habitants d'Angers connaissaient ce monument. En effet, fermé au culte à la Révolution, il est vendu en 1798 pour être transformé en magasin à bois, en entrepôt puis en écuries jusqu'à l'effondrement de la nef, faute d'entretien, en 1828, suivi de la démolition préventive de l'étage supérieur du clocher par mesure de sécurité. Le «coup de grâce» est donné en 1848 par la démolition de la façade occidentale subsistant devant les ruines de la nef, pour construire les immeubles d'alignement bordant la nouvelle rue Saint Martin. A partir de cette date, on n'entend plus parler de la Collégiale et les rares personnes qui en connaissent l'existence même, hormis quelques érudits, sont les élèves du Collège Saint Martin, dont la cour de récréation donne sur le chevet de la Collégiale. Quelques offices sont célébrés dans le chœur, accessible, à la dérobadé, depuis cette cour de récréation.

Après deux siècles d'abandon, de ruine et de sommeil, j'ai eu la grande chance, comme Architecte en Chef des Monuments Historiques du Maine-et-Loire, d'arriver à un moment exceptionnel, où la décision de restaurer complètement ce monument venait d'être prise, puis confirmée et même accélérée depuis cette date, par les assemblées départementales successives, en partenariat avec l'Etat – Ministère de la Culture : c'était en 1990.

Le chantier de la collégiale Saint-Martin a été exceptionnel, à plus d'un titre :

- par le monument lui-même : il s'agit de la plus ancienne église d'Angers, la plus exaltante aussi par la qualité et l'ampleur de son contenu archéologique, et en même temps la moins connue, par son «enclavement» depuis un siècle et demi.

- par l'ampleur des travaux : commencés dès 1990 par Pierre PRUNET mon prédécesseur, c'est, à partir de 1991, mon équipe qui mène les quatorze tranches successives, pour un montant global d'opérations de cinq millions d'euros, au titre des Monuments Historiques.

- par les implications d'urbanisme : la démolition des deux immeubles d'alignement, acceptée par le Conseil Général qui en était propriétaire, pour retrouver le retrait de la façade occidentale de la Collégiale et son parvis a modifié l'environnement du monument et le «paysage urbain» de la rue Saint-Martin.



Cette restauration comprenait deux volets principaux :

un premier volet concernait la restauration «classique» d'un monument historique que l'on redécouvre et dont le propriétaire, avec l'aide de l'Etat, a décidé de mettre en valeur la qualité exceptionnelle. Cette restauration concernait les parties conservées du monument, le chœur, le transept et le clocher. Il fallait mener cette restauration avec beaucoup de retenue, de délicatesse et de finesse, tant le monument avait conservé son authenticité du XII^e siècle, avec ses parements et joints fins, son «épiderme» et la fine polychromie qui subsistait des décors de faux-appareillages des voûtes, de la statuaire ou des voûtes lambrissées des bras du transept.

un deuxième volet, moins courant, portait sur l'extrême richesse du contenu archéologique du monument et de son site, absolument exceptionnel dans le cas présent. On trouve, en effet, la superposition des différentes étapes historiques de ses constructions et reconstructions.

La chance tenait dans la parfaite connaissance archéologique du sous-sol de cette église : les fouilles réalisées au XIX^e siècle ont été reprises avant et après la guerre, puis complétées et actualisées par Daniel Prigent – Archéologue départemental – à la demande du Conseil général de Maine-et-Loire. C'est la qualité de ce contenu archéologique et la maîtrise de sa connaissance qui ont fait prendre la décision de créer une crypte archéologique. Ce n'est pas une crypte au sens propre, c'est-à-dire destinée à recevoir des sépultures. Ce que nous avons donc réalisé sous le chœur et le transept, est un ouvrage qui permet de présenter au public la «stratification» de l'évolution de l'édifice. Son financement a été acquis, tant l'intérêt archéologique et architectural était important. Demain en visitant cette crypte, le public pourra comprendre toute l'évolution historique de la construction.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'est pas courant pour un Architecte en Chef des Monuments Historiques, d'avoir à créer une telle crypte archéologique. C'est une grande chance de pouvoir bénéficier d'une conjonction d'éléments qui permet de faire aboutir un tel projet : un contenu archéologique exceptionnel, une opportunité de mise en œuvre à l'occasion d'autres travaux de grande envergure, une volonté du Maître de l'Ouvrage d'accompagner le projet pour la valorisation du monument, une complicité entre l'Archéologue et l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, pour rendre réalisable un tel projet, sur le plan structurel et de la sécurité du public, dans l'imbrication des vestiges archéologiques. Le travail de coopération avec l'équipe d'archéologues de Daniel Prigent, a été, une fois de plus, ici, comme sur d'autres grands monuments du département, exemplaire. Il est rare de voir un Conseil Général se doter d'un service archéologique aussi performant.

Pourquoi la reconstruction de la nef s'avère-t-elle exceptionnelle ?

La nef s'est effondrée en 1828. Les campagnes de fouilles archéologiques anciennes, reprises et complétées ont démontré le caractère exceptionnel du sous-sol et révélé ces sépultures, dont les plus anciennes remontent au Bas-Empire, aux IV^e et V^e siècles. Le seul moyen de conserver durablement ces sépultures et de les faire découvrir au public est de les protéger des intempéries par une toiture.



De là est donc venue l'idée de restituer le volume de la nef, à la fois pour préserver ces trésors archéologiques, pour accueillir le public et lui permettre d'accéder, depuis la rue Saint Martin, jusqu'au chœur et au transept de la Collégiale.

Pour restituer la nef, nous devons, comme pour tout projet de restauration, respecter les principes définis par la Charte de Venise en 1962 : authenticité du monument, lisibilité et réversibilité de sa restauration.

Un débat de doctrine s'est donc instauré entre, d'un côté, une intervention très contemporaine, très «moderne» dans les structures et les matériaux des piles, de la charpente et des toitures, pour clairement différencier les parties anciennes authentiques des parties restituées, et de l'autre, une intervention plus sensible à l'harmonie dégagée par un édifice du XII^e siècle, au plaisir que trouvera le visiteur en découvrant le monument, le spécialiste ayant lui, accès à toute la documentation scientifique et technique sur la réalité des interventions réalisées. Cette dernière solution, qui exige plus d'humilité et de retenue de la part de l'Architecte en Chef, a été préférée au «grand geste architectural» souvent vite démodé, et la Commission Supérieure des Monuments Historiques réunie le 4 mai 1992, a validé ce projet, qui a été un de mes premiers dossiers en Maine-et-Loire.

Alors pourquoi la restitution de cette nef a-t-elle été exceptionnelle ?

Parce qu'il y a très peu de monuments, à l'échelle de toute la France, ou même de l'Europe, pour lesquels la question même de la restitution d'un volume ancien disparu est posé.

Il faut une argumentation et une justification scientifique extrêmement rigoureuse et incontestable, basées sur des études documentaires, archéologiques et architecturales pour que le principe même, de la restitution d'une partie disparue d'un monument, puisse être envisagé.

Comment avez vous réussi à convaincre la Commission Supérieure des Monuments Historiques ?

Il y avait deux volets dans notre présentation devant la Commission Supérieure :

- **le premier volet portait sur l'acceptation de la restitution du volume de la nef.** Plusieurs projets ont été présentés à la Commission : des projets contemporains avec charpente métallique, toit en verre et poteaux métalliques sans restitution des arcatures des murs gouttereaux, pour porter la toiture, créant ainsi une forte dissymétrie dans le volume intérieur, puis des solutions intermédiaires, jusqu'à la solution retenue, qui consistait à restaurer les maçonneries en élévation authentiques du XII^e siècle, conservées sur les deux tiers du gouttereau Sud, sur l'essentiel de la hauteur des bas-côtés Nord et Sud et à les compléter par une maçonnerie de schiste, restituant les ouvrages disparus, dans leurs proportions et dispositions d'origine attestées par les études documentaires et archéologiques. Une charpente traditionnelle en chêne, très simple, couvrait la nef et les deux bas-côtés et recevait la haute toiture en ardoises d'Angers, dont les proportions étaient confirmées par les traces de solins du clocher.



Le public pourra discerner l'authenticité des parties anciennes grâce au traitement différencié des parements restitués («lisibilité de la restauration»).

- le deuxième volet portait sur l'acceptation du dégagement de la façade occidentale et la restitution de son élévation selon ses dispositions d'origine. Pouvait-on démolir les immeubles datant du milieu du XIX^e siècle pour dégager cette façade, et ensuite, pouvait-on restituer cette façade disparue, selon ses dispositions d'origine du XII^e siècle, attestées par les documents d'archives et les reconnaissances archéologiques, ou, fallait-il construire une façade contemporaine, comme à Notre Dame de la Treille à Lille ?

Là encore, la Commission Supérieure a validé la proposition respectant les dispositions historiques qui était également soutenue par le Conseil général. Celui-ci a donné son accord pour racheter les immeubles qui ne lui appartenaient pas, libérer ses propres locaux et procéder à la démolition de l'ensemble des bâtiments pour dégager la façade occidentale.

Sous cette impulsion, le parvis a pu être dégagé et, fort heureusement, les services de la Ville ont lancé un programme de «restructuration urbaine» pour apporter un espace de respiration à l'ensemble.

En quoi l'appui de l'archéologue Daniel Prigent vous a été profitable ?

Sur une opération aussi sensible et à aussi forte implication archéologique, la coopération et la coordination permanente, entre Archéologue et Architecte en Chef est une obligation. Mais cette connivence de tous les jours dépasse la nécessité du chantier et devient un plaisir intellectuel et une amitié dans le partage des découvertes et des observations, la confrontation des analyses pour la compréhension du monument. Cette même rigueur scientifique et ce même plaisir, se retrouvent sur chaque chantier où Archéologue et Architecte en Chef ont la chance de disposer des moyens matériels pour travailler ensemble, que ce soit à la Collégiale Saint-Martin, au Château de Montsoreau, à l'Abbaye de Fontevraud, au Château de Saumur ou au Château de Vincennes.

C'est cette confrontation sur le site de l'ensemble des documents d'archives et des rapports de fouilles, conjointement entre Archéologue et Architecte en Chef, qui permet de préparer un dossier qui soit crédible devant la Commission Supérieure pour une restauration la plus fidèle possible.

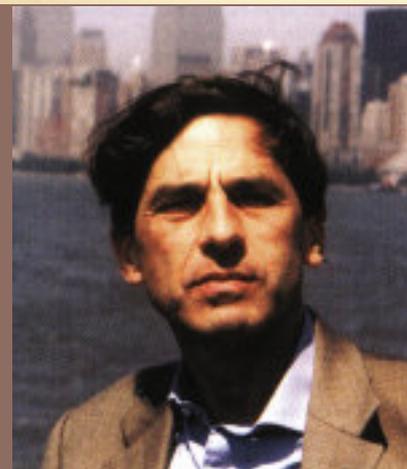
Quelle est votre regard sur la Collégiale à la veille de son ouverture au public ?

Tout d'abord, c'est une très grande satisfaction d'avoir réussi à mener ce projet à bien en collaboration avec l'ensemble des partenaires : avoir convaincu la Commission Supérieure du projet, le Conseil général et l'Etat d'y mettre les moyens, avoir collaboré si efficacement avec Daniel Prigent et, au bout de 15 ans, de voir aboutir ce projet et de faire revivre ce monument après deux siècles de sommeil.



C'est également, et une fois de plus, un grand plaisir de travailler avec des entreprises spécialisées qui ont cet état d'esprit des monuments historiques, cette volonté de perfection dans le travail, propre aux entreprises et aux compagnons spécialisés dans ce type de travaux.

Architecte en Chef des Monuments Historiques depuis 1981, cela fait 15 ans que Gabor Mester de Parajd s'occupe du département de Maine-et-Loire. Il est également membre de nombreuses structures : Académie d'Architecture, Société Française d'Archéologie, Société Française des Architectes, Conseil Scientifique de l'International Castles Institute (depuis 1982), jury international d'Europa Nostra (1998 – 2001), Commission supérieure des Monuments Historiques au Ministère de la Culture, expert international des Nations Unies pour les Etablissements humains.



Quelques références professionnelles

Château de la Perrière, AVRILLÉ.

Maîtrise d'œuvre complète concernant la restauration et l'aménagement avec salle polyvalente, golf, restaurant et extension pour création d'une cuisine. Bâtiment classé Monument Historique. Chantier en cours.

Palais de Justice, PARIS.

Restauration en cours des façades et toitures et restructuration partielle. Bâtiment classé Monument Historique.

Château d'ANGERS– Galerie de l'Apocalypse

Restructuration, mise aux normes muséographiques et réaménagement de la galerie de présentation de la tenture de l'Apocalypse (2004)

Musée des Beaux-Arts, ANGERS

Restauration générale des bâtiments avec restructuration des volumes et création d'espaces d'accueil et d'expositions en sous-œuvre des bâtiments existants. Bâtiments classés Monuments Historiques et inscrits à l'Inventaire Supplémentaire. (2004)

Anciennes Subsistances Militaires, LYON

Restructuration et réaménagement en Centre de production artistique Lauréat concours 1998 avec M. Eyraud, Architecte (2000/2001)



La collégiale Saint-Martin : du V^e au XXI^e siècles, un monument à l'histoire et à l'architecture exceptionnelles

Les premières pierres de ce qui deviendra la collégiale ont été posées au V^e siècle. Il s'agit de la plus ancienne construction religieuse subsistant à Angers, son transept remontant au X^e siècle. L'édifice actuel, complété et remanié à plusieurs reprises, conserve également d'importantes traces des structures l'ayant précédé.

■ Vingt ans de travaux pour ressusciter vingt siècles d'histoire

La première église édifée sur le site de la collégiale Saint-Martin semble avoir été construite au V^e siècle. Les vestiges retrouvés lors des campagnes de fouilles et présentés dans la crypte archéologique permettent d'établir que ce premier édifice s'installa sur une voie romaine et des ruines antiques. Cette église de dimensions réduites sera au fil des siècles enrichie d'annexes, allongée vers l'est, pour atteindre au final une largeur de 28 mètres aux transepts (largeur maximale), une hauteur de 26 mètres au clocher et une longueur de 57 mètres.

Aujourd'hui, la collégiale Saint-Martin se développe sur une surface de 1165 m², une crypte de 45 m² et 785 m² de locaux voisins qui permettront de faire vivre cet équipement culturel.

Rétrospective des 8 périodes de transformation :

- V^e siècle : construction d'une église paléochrétienne
 - VI^e siècle : construction d'une deuxième église
 - VII^e siècle : troisième église
- De ces trois églises subsistent encore les parties basses des murs et les fondations dans la crypte.
- X^e siècle : élévation d'époque carolingienne (transept, chœur, base des murs de la nef)
 - XI^e siècle : surélévation du clocher et de la nef
 - XII^e siècle : développement de l'architecture gothique angevine
- Rallongement du chœur et doublement de la longueur totale par rapport à l'église primitive
- Fin du XV^e siècle : surélévation du transept. Peinture des lambris
 - Depuis 1990 : restauration et rénovation



*Vers 1150, première travée
du chœur, naissance du gothique.*

■ Une mutation au fil des siècles

Fermée au culte au XIX^e siècle, la collégiale Saint-Martin est reconnue Monument historique depuis 1928, malgré les dégradations subies au fil des ans.

Il faudra attendre le début du XX^e siècle pour que l'église soit rachetée et des travaux initiés. Les dégâts, après un abandon de près d'un siècle, sont évidemment importants. Le monument a alors perdu les parties hautes de sa tour de croisée du transept, sa façade occidentale et son porche ainsi qu'une partie de la nef.

En 1986, le Conseil général de Maine-et-Loire se porte acquéreur de la partie orientale de la collégiale Saint-Martin. La nécessité de présenter l'édifice dans son intégralité se faisant ressentir, le Département s'engage alors dans une politique d'acquisition d'immeubles. En rachetant peu à peu les parcelles situées sous l'emprise de l'église, il dispose enfin d'un ensemble cohérent, lui permettant de mettre en place son projet architectural et culturel.

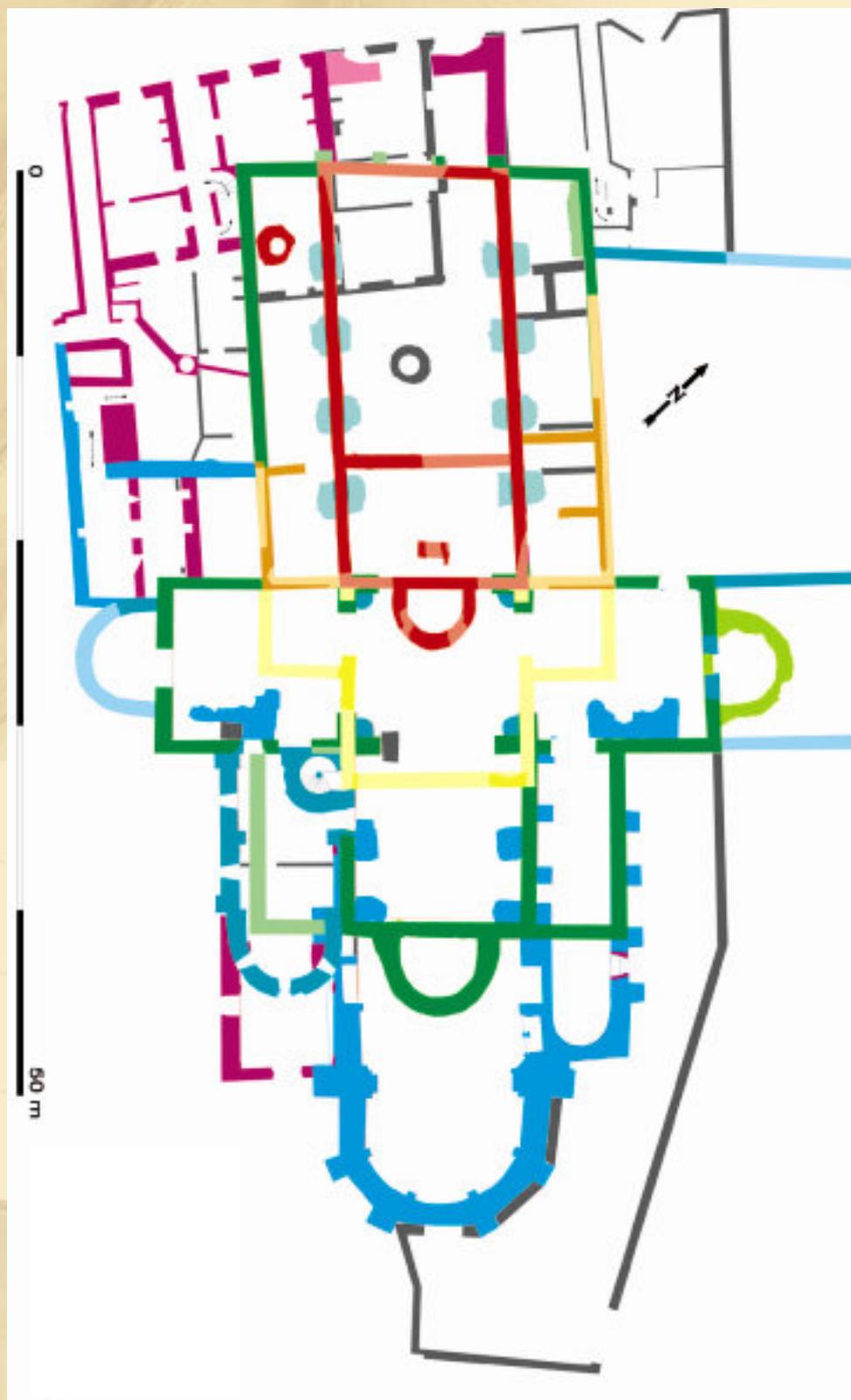


*De 1986 à 2005, des fouilles
méticuleuses révèlent la complexité et
l'intérêt historique exceptionnel du site.*



Ci-après un schéma reprenant les différentes phases de construction de la collégiale Saint-Martin. Cette datation est bien sûr susceptible d'évolution, notamment concernant les parties les plus anciennes.

- Structures d'époque contemporaine
- Structures d'époque moderne
- Structures gothiques
- Structures du XI^e siècle
- Église carolingienne (milieu du X^e siècle)
- Église cruxiforme (attribuée au VII^e siècle)
- Église à chevet plat (attribuée au VI^e siècle)
- Annexes venant s'adosser sur la première église
- Première église (fin IV^e siècle début du V^e siècle)





■ La collégiale Saint-Martin : lieu de culte, entrepôt de livres et écurie !

Au cours de son histoire, la collégiale Saint-Martin a connu divers usages. Fermée au culte à la Révolution, l'église est transformée en entrepôt pour accueillir les livres confisqués à cette période avant d'être vendue à deux particuliers. Elle sert ensuite de magasin de bois de chauffage, d'entrepôt de tabac et est partiellement aménagée en écurie.

Ces conversions vont s'accompagner d'une détérioration progressive de l'édifice, dont notamment, l'effondrement de la nef au XIX^e siècle.

Un des chapiteaux gothiques du chœur



Dans ses notes de voyages dans l'ouest de la France, Prosper Mérimée, alors inspecteur des Monuments historiques, fit une remarque devenue célèbre en découvrant le site lors d'une visite à Angers en 1835.

Percevant l'intérêt architectural du monument, il essaya en vain de convaincre la municipalité de rendre l'église à sa destination première et termina avec ce souhait : «On voit avec peine un monument aussi remarquable abandonné de la sorte, et presque inaccessible aux curieux. Ne pourrait-on pas obtenir du département qu'il fût racheté, et que l'on conservât avec soin ces débris d'une époque dont il ne nous reste que si peu de souvenirs authentiques ?»

Un souhait prémonitoire, 150 ans avant que le Conseil général de Maine-et-Loire se porte acquéreur de la collégiale !

Contemporaine de l'église Saint-Philbert de Grandlieu, en Loire-Atlantique, ou de l'église Saint-Pierre aux Nonnains à Metz, datant également de l'époque carolingienne, la collégiale Saint-Martin était peu connue des Angevins. Deux bâtiments édifiés aux XVIII^e et XIX^e siècle en façade de la rue Saint-Martin la cachaient au regard de la population, faisant sombrer le monument dans l'oubli.

Déconstruire ces bâtiments «parasites» fut d'ailleurs l'une des premières préoccupations du Conseil général lors de l'acquisition de la parcelle concernée, permettant ainsi à Angers de redécouvrir l'un de ses bijoux architecturaux.



Chapiteau de la première église



■ Un projet porté par le Conseil général depuis 20 ans

Lorsqu'en 1986, le Conseil général de Maine-et-Loire fait l'acquisition de la collégiale Saint-Martin, il apparaît rapidement que le chœur et le transept nécessitent d'importantes consolidations. L'étude préalable de restauration du monument montre que l'ampleur des travaux à engager entraînera inévitablement des perturbations du sol.

De 1988 à 1990, une fouille archéologique est engagée préventivement. Elle est suivie d'autres campagnes, notamment en 2003, établies selon le rythme de libération des terrains. **Chaque phase de restauration a été systématiquement précédée d'une étude archéologique.**

Les campagnes de fouille révèlent peu à peu les secrets et les mystères du lieu, mettant en lumière toute la richesse et la complexité de son histoire. Ces recherches rendent évident le besoin de proposer au visiteur le cheminement historique du monument afin de lui faire découvrir les transformations successives de la collégiale.

En 1992, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Pays de la Loire confie à M. Gabor Mester de Parajd, Architecte en Chef des Monuments Historiques, le **projet d'aménagement et de restitution.**

La rénovation débute avec un programme de consolidation et de rénovation du chœur, qui s'étale sur 10 ans.

Le début des années 2000 voit naître le projet du Conseil général relatif à l'aménagement intérieur. Les consultations sont lancées et les entreprises retenues.



Un plancher béton vient recouvrir les vestiges archéologiques préservés.



Un projet culturel sans précédent

Deux maîtres d'ouvrage portent le projet : le Conseil général de Maine-et-Loire et l'Etat, représenté par la DRAC Pays de la Loire.

Le Conseil général intervient pour l'aménagement et l'équipement de la collégiale et la réalisation des bâtiments annexes tandis que la DRAC est maître d'ouvrage de l'opération de restauration du chœur, du transept et de la sacristie ainsi que de la restitution de la nef.

■ L'engagement du Conseil général de Maine-et-Loire

Le Conseil général œuvre depuis 20 ans à la réhabilitation de la collégiale Saint-Martin. Devenu en 1986 propriétaire de la partie orientale, il a peu à peu racheté les propriétés situées sur l'emprise de l'église. À travers cette réhabilitation, le Conseil général souhaite intégrer ce nouveau lieu culturel au patrimoine existant afin de créer une complémentarité entre tous les édifices historiques : château d'Angers, cathédrale Saint-Maurice, musée des Beaux-Arts, tour Saint-Aubin, galerie David d'Angers...

Première travée du chœur réalisée vers 1150

■ La restauration de la collégiale et la restitution de la nef

Sur un budget total de 5 millions d'euros répartis sur 12 ans de travaux, l'Etat a financé à hauteur de 1,75 millions d'euros, la Région 0,45 millions d'euros et le Département 2,865 millions d'euros.

L'aménagement de la collégiale et des
■ annexes

L'aménagement de la collégiale Saint-Martin et la réalisation des annexes représentent un budget de 3,5 millions d'euros de travaux, auxquels s'ajoutent les acquisitions immobilières d'un montant de 475 000 euros.

La Région a accordé une subvention à hauteur de 10 %, le reste étant assumé par le Conseil général.

Au total, le Conseil général et la DRAC auront respectivement investi 7 millions d'euros et 1,75 million d'euros dans la réhabilitation de la collégiale Saint-Martin !





TABLEAU RÉCAPITULATIF : PARTICIPATION ÉTAT ET DÉPARTEMENT

Restauration du monument et reconstruction de la nef		Aménagement et équipement	
Coût de l'opération		Coût de l'opération	
5 millions d'euros		3,5 millions d'euros + 0,475 million d'euros d'acquisitions immobilières	
Financement		Financement	
Conseil général	2,865 millions d'euros	Conseil général	4 millions d'euros
État	1,75 million d'euros	Région	subvention de 10%
Région	0,45 million d'euro		
Total restauration de la collégiale Saint-Martin : 8,75 millions d'euros			

Cet investissement s'explique au travers de la politique de soutien à l'économie culturelle et touristique qu'a engagée le Conseil général de Maine-et-Loire. Le Département, avec l'appui du Comité départemental du tourisme de l'Anjou, s'attache en effet à valoriser l'extraordinaire patrimoine naturel et historique dont il dispose. On lui doit notamment :

La mise en valeur du Château de Montsoreau qui a réouvert ses portes au public en juillet 2001 après deux années de rénovation et 8,5 millions d'euros de travaux.

Les travaux d'extension des Archives départementales de 2002 à 2004, offrant ainsi au public un lieu d'exposition, de culture et de recherche très prisé.

Le Conseil général intervient aussi dans l'**animation mise en place au Château du Plessis-Macé** situé à quinze kilomètres au nord d'Angers. Lieu de visite libre ou guidée, le château accueille des animations pédagogiques proposées aux scolaires.

■ Un projet porté également par l'État

L'État, représenté par sa Direction Régionale des Affaires Culturelles Pays de la Loire, est le second maître d'ouvrage.

C'est la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments historiques qui a confié à l'État la responsabilité de la conservation du patrimoine français. Il s'agissait de s'assurer des conditions de transmission aux générations suivantes des vestiges et des monuments historiques dignes d'être préservés, et, pour ce faire, de pallier les diverses dégradations dues au vandalisme, à l'ignorance, aux guerres, aux accidents, aux intempéries, au temps... L'ensemble de ces dispositions législatives et réglementaires a été repris et actualisé en 2005 dans le «code du patrimoine».





Chaque projet de restauration est ainsi soumis à l'approbation expresse du Ministère de la Culture et de la Communication. L'Etat peut alors intervenir financièrement afin de compenser les exigences de restauration liées au respect de l'authenticité des monuments : soit directement en assurant la maîtrise d'ouvrage des travaux, soit en prenant un arrêté de subvention en laissant la maîtrise d'ouvrage du chantier au propriétaire.

L'opération concernant la restauration de la collégiale Saint-Martin a suivi ces règles. Le Département de Maine-et-Loire a fait l'acquisition en 1987 de ce bâtiment en partie ruiné : le clocher avait été amputé d'un étage, la toiture de la nef s'était effondrée en 1828 entraînant une partie des murs et la façade occidentale n'existait plus. Par ailleurs les vestiges archéologiques dégagés par le chanoine Pinier et G.H. Forsyth étaient soumis aux intempéries et aux dégradations du temps.

Le projet initial de restauration, qui consistait en la réalisation d'une simple couverture pour la nef afin d'assurer la protection des vestiges archéologiques, a été très vite abandonné. A sa place a été retenue l'idée de mettre en valeur le potentiel archéologique et d'utiliser à des fins culturelles le volume de la nef ainsi recréé.

L'étude, confiée à l'Architecte en Chef des Monuments Historiques M. Mester de Parajd, a été soumise en raison de son ampleur à la Commission Supérieure de Monuments Historiques. Celle-ci en a approuvé le principe de restitution avec les réserves habituelles quant au respect de l'authenticité, les parties reconstruites devant être «distinguées» des parties existantes.

Après plusieurs années de travaux, le chantier de restauration de la collégiale et de reconstruction de la nef et de la façade occidentale est aujourd'hui en voie d'achèvement sous la maîtrise d'ouvrage de l'Etat.

Le Conseil général de Maine-et-Loire assure quant à lui la maîtrise d'ouvrage des travaux muséographiques d'accompagnement et des bâtiments annexes dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à Marc Iseppi, architecte scénographe. Ces travaux sont eux aussi soumis au contrôle de l'Etat, dans la mesure où ils peuvent avoir une incidence sur des éléments historiques de la collégiale, et font bien sûr l'objet d'une coordination avec le chantier mené par l'Etat.

Direction Régionale des Affaires Culturelles Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry
44 000 Nantes
Tél. 02 40 14 23 00



■ Un projet à vocation multiple

La volonté du Conseil général est de **faire découvrir cette partie de son patrimoine à tous les publics. Qu'il soit néophyte ou connaisseur, enfant ou adulte**, tout sera mis en œuvre pour mettre à la portée de chacun la véritable histoire de la collégiale. Un système d'audioguidage permettra au visiteur une découverte progressive des lieux.

Avec l'ouverture de la collégiale Saint-Martin en 2006, le Conseil général de Maine-et-Loire mettra à disposition du public un monument à vocation multiple : un édifice à l'architecture exceptionnelle mais aussi un musée de site, un espace de présentation d'expositions temporaires et un lieu d'animations culturelles et pédagogiques.

Pot funéraire



La programmation de la collégiale sera conçue pour inciter les visiteurs à revenir et découvrir à chaque fois un nouvel aspect du monument, aussi bien au niveau des parties bâties qu'au niveau des aménagements.

Vestiges d'un vénérable bossu

Il s'agit donc bien pour le Conseil général, au-delà des festivités d'ouverture, de rendre vie à un monument à l'histoire architecturale exemplaire et d'offrir aux visiteurs un équipement culturel et touristique complet et pérenne.





■ La collégiale Saint-Martin sur une voie nouvelle



Pièce de la statuare religieuse

La collégiale Saint-Martin étant destinée à devenir un haut lieu touristique et culturel, la programmation se devait d'être à la hauteur de ces aspirations.

Les expositions permanentes, notamment une quarantaine de sculptures. Cette statuare religieuse comporte des pièces datant du XIV^e au début du XX^e siècle.

Les expositions temporaires, reprenant différents thèmes tels que l'architecture, les beaux-arts... seront également mises en place, permettant un renouvellement qui favorisera la redécouverte du lieu à chaque visite.

Du mobilier retrouvé durant les différentes fouilles archéologiques sera exposé dans la sacristie.

La présentation de l'histoire architecturale du bâtiment sera également proposée. Des maquettes aideront à mieux comprendre les vestiges existants et l'évolution du bâtiment au fil des siècles.

La crypte archéologique pourra également être visitée.

Les fouilles de cette partie de la collégiale ont permis la mise au jour de centaines de sépultures dont les sarcophages ont fourni de précieuses indications sur les périodes d'inhumation et l'évolution des pratiques funéraires.

Des ateliers pédagogiques organisés dans le bâtiment annexe de l'église aideront à la compréhension du site par le public scolaire.

La collégiale pourra également accueillir d'autres types de manifestations. La sonorisation permettra d'y organiser des conférences et des réunions (capacité de 380 personnes dans les meilleures conditions), des concerts vocaux, différentes manifestations culturelles...

L'édifice étant toujours consacré, des offices religieux pourront également y être célébrés.



Sarcophage calcaire mérovingien



Les temps forts du chantier

Depuis septembre, plusieurs moments symboliques ont marqué la progression du chantier. Restitution de la nef, pose des vitraux, restauration de la statuaire religieuse, pose du dallage...

■ Restauration et restitution de la nef

Le chantier a pris un tournant décisif avec la pose de la dernière pierre du mur de façade. Ce pignon, de 17 mètres de hauteur et 9 mètres de largeur, constituait l'une des particularités faisant de la réhabilitation de la collégiale Saint-Martin un chantier exceptionnel.

En effet, il ne restait de la partie médiane de la façade et d'une partie de la nef que les fondations. Ce programme a donc entrepris la restauration de la nef et de la façade occidentale, avec restitution de parties disparues depuis plus de 150 ans !



Deux ans pour la nef et deux mois et demi pour le pignon ouest auront suffi aux quatre entreprises choisies pour mener à bien la réhabilitation du mur de façade de la collégiale Saint-Martin.

Une reconstruction exceptionnelle alliant tradition et modernité

Il a été décidé de respecter l'esthétique et l'harmonie du monument existant tout en permettant la lecture entre original et restitution.

Lors de la restitution, **matériaux traditionnels et modernes ont été mêlés**. Les ouvriers ont employé les mêmes matériaux qu'à l'époque médiévale, à savoir le schiste ardoisier, le tuffeau (pierre de construction traditionnelle en Anjou) et les briques. Une petite différence est toutefois à noter : l'utilisation du schiste, qui remplace le tuffeau et marque ainsi la différence entre le moderne et l'ancien. La charpente a été réalisée en chêne et le toit en ardoise d'Anjou.



■ Les vitraux, une alliance d'élégance et de sobriété

La pose des vitraux fin 2005 a déjà permis de rentrer dans «l'habillement» de la collégiale Saint-Martin. La nef, les bas-côtés et les bras du transept sont désormais ornés de ces vitraux couleurs pastels, sobres et élégants, donnant un nouvel éclat à la maçonnerie de schiste. Les vitraux doivent ici accompagner la collégiale Saint-Martin, créer une harmonie avec le reste de l'architecture.

Ces surfaces de verre, d'une hauteur moyenne de 2 mètres sur une largeur de 70 centimètres, ont été conçues à partir de matériaux et techniques traditionnels, mais adoptent cependant un rendu contemporain.



La découpe des rectangles de verre

■ La statuaire religieuse, exceptionnelle par sa richesse

La collégiale Saint-Martin accueillera dans une présentation permanente un exceptionnel ensemble de 40 sculptures originaires d'Anjou, classé **Monument historique** depuis le 15 février 2000. L'association des Amis de l'école des hautes études Saint-Aubin, propriétaire de la collection, l'a confiée au Conseil général de Maine-et-Loire **afin de mettre en valeur comme il se doit cette impressionnante statuaire** qui, entièrement restaurée, confèrera à la collégiale Saint-Martin une richesse supplémentaire.

La restauration des sculptures destinées à la collégiale Saint-Martin a commencé en 2001 et se terminera en janvier 2006.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ces statues animaient les murs des églises, garnissaient des niches de retables, et, pour les plus petites, ornaient des oratoires privés.



Statue de Saint-Jean.

Terre cuite polychrome, fin XVII^e siècle



Les sculptures de la statuaire religieuse présentent une grande **diversité dans les techniques employées, les datations – échelonnées du XIV^e au XX^e siècle – et les matériaux utilisés.**

Sur les 40 sculptures composant la statuaire religieuse, 27 ont été réalisées en terre cuite, 6 en pierre calcaire, 6 en bois et 1 en plâtre. Chaque matériau répond à des caractéristiques de restauration différentes, rendant plus complexe le travail des artisans.

La statuaire représente différentes thématiques du christianisme et différents personnages clés, tels que Sainte Anne et la Vierge, La Vierge à l'enfant, l'Adoration des Bergers, la Passion et la Résurrection.

DEUX STATUES RETROUVENT LEUR PLACE À LA COLLÉGIALE SAINT-MARTIN APRÈS PLUSIEURS SIÈCLES D'ABSENCE

Deux sculptures originelles de la collégiale Saint-Martin prennent place dans cette collection. Découvertes lors de fouilles, **elles retrouveront dès juin 2006 la place qu'elles occupaient il y a plusieurs siècles de cela.**

- **Une Vierge à l'enfant, en pierre polychrome, des années 1360-1370, retrouvée lors des fouilles archéologiques du bras sud du transept en 1931, dont la polychromie d'origine est partiellement visible sous le repeint du XVIII^e siècle, devait orner soit l'autel secondaire de la Vierge élevé en 1361, soit la chapelle des Anges. Après avoir changé de place plusieurs fois lors des travaux du bâtiment, le clergé a décidé de son abandon et elle a été enterrée entre 1767 et 1787.**

- **La statue de Sainte Marguerite et le dragon, œuvre en pierre du XVI^e siècle, résume le principal événement de la légende de cette sainte.**



■ Une restauration en plusieurs étapes



Restaurer une œuvre est un travail délicat, respectant certains principes fondamentaux tels que la réversibilité – un restaurateur doit toujours pouvoir revenir en arrière – ou encore la lisibilité, c'est-à-dire la possibilité pour un œil avisé de différencier la partie restaurée de l'authentique.

Les pièces de la statuaire religieuse de la collégiale Saint-Martin sont pour la plupart des œuvres polychromes. Le rôle du restaurateur va donc être de retrouver - par des moyens chimiques - les couleurs originelles, parfois disparues depuis plusieurs siècles.

Avant de pouvoir rendre aux sculptures leurs couleurs, différentes opérations de rénovation sont souvent nécessaires. Chaque matériau a ses propres critères de restauration et l'artisan devra s'adapter aux spécificités de chaque statue.

La Vierge à l'enfant. Statue du XVII^e siècle en terre cuite polychrome



*Vierge de calvaire
bois peint XIV^e siècle
avant restauration*

En cours de dégagement





■ La pose du dallage

Le dallage de la collégiale Saint-Martin est un ouvrage complexe par sa fonctionnalité, les techniques employées et le résultat d'excellence attendu.

La pose du dallage répond à deux fonctions. La première est technique : incorporation des réseaux électriques, chauffage radiant et support de charge d'exploitation. La deuxième est esthétique : finition en respect de la qualité historique, mise en valeur de l'architecture et des collections.

Une bonne coordination est nécessaire entre les deux maîtres d'ouvrage – DRAC Pays de la Loire et Conseil général de Maine-et-Loire - car différents acteurs interviennent successivement. Le dallage béton est réalisé par les intervenants du chantier Monument historique. Les électriciens et chauffagistes du chantier d'équipement réalisent ensuite leurs installations, avant que maçons et carreleurs parachèvent la restauration du monument par la pose du carrelage terre cuite.

L'ensemble doit répondre à des règles strictes et précises afin d'éviter les risques de sinistres malheureusement fréquents sur ce type d'ouvrage pointu.

Le carrelage terre cuite est fabriqué à l'ancienne. Chaque carreau est moulé manuellement, avant d'être cuit dans les ateliers Rémy Montrieux aux Rairies, suivant des techniques ancestrales particulièrement maîtrisées.

Après fabrication, une grande quantité de carreaux est approvisionnée. Cela permet de mélanger les cuissons – qui donnent à chaque fois des couleurs différentes - et d'obtenir ainsi la meilleure nuance possible. Un tri est également fait entre les carreaux réalisés manuellement, et donc de dimensions légèrement différentes, pour obtenir une bonne planimétrie.

Le carrelage est trempé dans l'eau claire jusqu'à saturation avant d'être posé avec un mortier de chaux hydraulique. Les joints sont ensuite remplis par balayage. Une cire de protection viendra terminer le sol après séchage.

Aujourd'hui, le dallage est posé dans le chœur, la croisée et les transepts. Il sera réalisé dans la nef après la pose du plancher chauffant. L'ensemble devrait être terminé la première quinzaine de février. Le chauffage commence à mettre en température le complexe avec une progression très lente d'un degré par jour.



La pose du dallage



Un travail d'orfèvre mené par des entreprises régionales

Un projet d'une envergure telle que la réhabilitation de la collégiale Saint-Martin a évidemment nécessité une équipe des plus diversifiée. La toiture, la charpente, l'architecture, les vitraux, l'aménagement... autant de domaines dans lesquels le Conseil général a fait appel à des spécialistes.

De nombreux corps de métiers travaillent ainsi depuis plusieurs mois sur ce chantier, accomplissant un véritable travail d'orfèvre nécessitant à la fois minutie, rigueur et perfection.

■ Le chantier relatif à la restitution de la nef

Charpente

Ateliers Perrault Frères

30, rue Sébastien Cady 49290 SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE / Tél. 02 41 22 37 22

Cette entreprise familiale, qui travaille le bois depuis plus de 200 ans, répond aussi bien aux commandes de charpente et de menuiserie que d'ébénisterie ou de ferronnerie. Ses références sont prestigieuses : le Château de Versailles, l'Assemblée Nationale ou encore le Louvre en sont quelques exemples !

Maçonnerie et taille de pierre

Entreprise Bonnel

3, rue du Stade 49300 CHAMPIGNÉ / Tél. 02 41 42 01 52

L'entreprise Bonnel travaille dans le respect du savoir-faire et de l'artisanat. La restauration et la rénovation de patrimoine ancien représentent aujourd'hui une grande partie de son activité.

Employant une centaine d'artisans, l'entreprise Bonnel a déjà travaillé sur le reposoir du Tertre Saint-Laurent à Angers, sur la cathédrale de Tours ou encore les chapiteaux de la chapelle Montdésir à Nantes.

Entreprise Fonteneau Rénovation

2, rue Guillaume Lekeu 49000 ANGERS / Tél. 02 41 20 12 50

Créée en 1945, l'entreprise Fonteneau Rénovation est spécialisée dans l'activité pierre de taille – monuments historiques. Elle a ainsi travaillé à la restauration intérieure du Musée des Beaux-Arts d'Angers, à la restauration du cloître du Grand Moûtier de l'Abbaye Royale de Fontevraud, ou encore à celle de l'aile nord et de la tour sud ouest du château de Saumur.

Couverture

Entreprise Gohard

13, rue des Brunelleries 49080 BOUCHEMAINE / Tél. 02 41 77 10 67

La spécialité de cette entreprise familiale créée au XIX^e siècle réside dans la réalisation de couvertures en ardoises. L'entreprise Gohard a ainsi participé aux chantiers du musée des Beaux Arts d'Angers et des châteaux du Plessis-Macé et de Serrant.



■ La réalisation des vitraux

Entreprise Barthe et Bordereau

20, rue Florent Cornilleau 49100 ANGERS / 02 41 34 82 30

Forte de ses 153 années d'expérience, l'entreprise perpétue une tradition et un savoir-faire ancestral. Elle assure aussi bien la restauration que la réalisation de vitraux. Si peu de choses ont changé dans le domaine de la technologie de fabrication des vitraux, être à la pointe du progrès en matière de nettoyage de vitraux anciens est une priorité pour l'atelier. Barthe et Bordereau a ainsi travaillé à la réalisation des vitraux de l'abbatiale Saint-Serge à Angers, l'Abbaye de Fontevraud, la Cathédrale d'Angers, le Musée Jean Lurçat à Angers, le Puy du Fou en Vendée...

■ La restauration de la statuaire religieuse

Entreprise Quélin - atelier de Christine Grenouilleau

ZI La Paganne 49110 SAINT-PIERRE-MONTLIMART / 02 41 70 73 25

L'entreprise Quélin, spécialisée dans la restauration des œuvres sculptées en pierre, bois, terre cuite ou plâtre, intervient sur des objets mobiliers - statues, objets archéologiques - et sur des œuvres monumentales - portails d'église, châteaux, retables ... L'entreprise Quélin a participé à la restauration d'édifices comme la cathédrale de Chartres, d'Amiens, de Paris, Notre-Dame de Poitiers, l'abbaye de Fontevraud, sans compter le travail sur de nombreux retables et statues classés Monuments historiques notamment en Région Pays de La Loire : châsse en bois de Saint-Maxenceul à Cunault, retables en bois de Brécé en Mayenne, nombreuses terres cuites mancelles et retables lavallois en tuffeau, cloître Saint-Aubin à Angers...

Atelier de Bruno Capredon

2, rue des Caves - CANGE 37270 SAINT-MARTIN-LE-BEAU / Tél - Fax : 02 47 50 64 60

Diplômé de l'école des Beaux-Arts de Tours et installé à son compte depuis 1988, Bruno Capredon définit la restauration comme «une activité faisant appel en premier lieu à une sensibilité artistique aiguë avant d'être une compétence technique s'appuyant sur un minimum de connaissances en physique-chimie.» Parmi ses réalisations, différentes restaurations telles qu'un chemin de croix à l'église d'Azay-sur-Cher ; un groupe en bois polychrome à l'abbaye d'Asnières, Maine-et-Loire ; deux bustes en marbre à la propriété du Conseil général de Loire Atlantique, à Gétigné ; la réalisation d'un décor peint pour les panneaux du chœur et la chaire de l'église de Lagraulière, en Corrèze.

Atelier de Christian Sallé

37, rue Ronsard 37100 TOURS / 02 47 54 32 28

Suite à une activité de taille de pierre et une formation au centre européen de formation d'artisans pour la conservation du patrimoine architectural, Christian Sallé a poursuivi sa formation à l'école des Beaux-Arts de Tours dans la section restauration des oeuvres sculptées. Son travail s'est orienté dans un premier temps vers la restauration de statues polychromes puis complété par la restauration de retable.



■ Le dallage en terre cuite

Entreprise RAIRES MONTRIEUX

Route de Fougeré – 49430 LES RAIRES / 02 41 21 10 49

Entreprise familiale depuis six générations, l'entreprise RAIRES MONTRIEUX bénéficie d'une renommée nationale. L'actuel PDG, Rémy Montrieux, emploie aujourd'hui 85 personnes, réparties en une vingtaine d'ateliers : modeleurs, décorateurs, cuiseurs... Entre une certaine dose de modernité et le respect d'un savoir-faire ancestral, l'entreprise RAIRES MONTRIEUX propose 4 000 références, de la brique de décoration au carrelage en terre cuite, émaillés ou non.

Une fois les carreaux en terre cuite fabriqués, deux entreprises interviennent pour la pose du dallage :

SARL Carella

5, rue des Ifs – 49070 BEAUCOUZE / 02 41 20 62 02

Entreprise familiale créée en 1979, la SARL Carella est spécialisée dans la pose de revêtements sols et murs – carrelage, mosaïque, dallage... Entre autres références, cette entreprise d'une vingtaine de salariés a rénové la mosaïque de l'ancienne école d'aviation d'Avrillé, devenue la Maison des Architectes. Elle a également travaillé pour le Château de Noirieux, à Briollay.

SARL Peron

15, rue du Bois l'Abbé – 49000 ANGERS / 02 41 43 91 19

Composée de 28 personnes, cette entreprise s'occupe également de pose de carrelage, faïence, marbre... Ses réalisations concernent aussi bien l'intérieur que l'extérieur : Musée Jean Lurçat à Angers (pose de dallage terre cuite), Piscine Jean Bouin (pose de faïence), Fontaine de la gare d'Angers...

De nombreux autres acteurs ont également concouru à la réussite de cette réhabilitation et méritent d'être cités, mais il est bien sûr difficile de proposer une liste exhaustive.